



LES AGENCES  
MOUGEL IMMOBILIER



A professional photograph of a man and a woman in business suits. They are both looking down at a tablet device held by the man. The woman has long dark hair and is wearing a grey blazer over a white shirt. The man has dark hair and a beard, and is wearing a dark blue suit with a light blue shirt and a patterned tie. The background is blurred, suggesting an office environment.

# Le barème d'honoraires

*by* Orpi

A close-up photograph of a young woman with long dark hair, smiling broadly. She is wearing a grey hoodie and is holding a black pen in her right hand, pointing it towards a white document she is holding. A man's ear and shoulder are visible on the right side of the frame. The background is a bright red.

## Sommaire

---

- L'immobilier résidentiel**
- L'immobilier d'entreprise**
- La gestion locative**
- Les prestations annexes**



p.4

p.5

p.6

p.7

# L'immobilier résidentiel

Barème maximum en vigueur au 01/07/2025

byOrpi

		Base de calcul	Charges	Tarif
<b>Immobilier Résidentiel</b>				
Prix de vente inférieur à 65 000€		Forfaitaire	Vendeur	5 000€
Prix de vente compris entre 65 001€ et 100 000€		Prix de vente	Vendeur	8%
Prix de vente compris entre 100 001€ et 200 000€		Prix de vente	Vendeur	7%
Prix de vente compris entre 200 001€ et 300 000€		Prix de vente	Vendeur	6%
Prix de vente supérieur à 300 000€		Prix de vente	Vendeur	5%
<b>Garages &amp; parkings</b>				
		Forfaitaire	Vendeur	5 000€
<b>Terrains</b>				
		Prix de vente	Vendeur	12%

<b>LOCATION</b>				
<b>Locaux d'habitation vides ou meublés (loi du 6 juillet 1989)</b>				
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail (zones tendues)	Surface habitable	Bailleur Locataire	10,00€/m²	
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail (zones non tendues)	Surface habitable	Bailleur Locataire	8,00€/m²	
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Surface habitable	Bailleur Locataire	3,00€/m²	
Honoraires d'entremise	Forfaitaire	Bailleur	150,00€	
Frais d'inventaire Loi Alur	Surface habitable	Bailleur	1,50€/m²	
<b>Garages &amp; parkings</b>				
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux d'entrée	Forfaitaire	Bailleur Locataire	150,00€	
<b>Locaux d'habitation hors loi du 6 juillet 1989</b>				
Visite, constitution du dossier, rédaction d'un bail code civil	Loyer annuel HC	Bailleur et/ou Locataire	12%	
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Surface habitable	Bailleur et/ou Locataire	6,00€/m²	
<b>Prestation annexes</b>				
Réalisation d'un avenant au bail d'habitation	Forfaitaire	Demandeur	250,00€	

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.  
La délivrance d'une note est obligatoire.

# L'immobilier d'entreprise

Barème maximum en vigueur au 01/07/2025

by Orpi PRO

		Base de calcul	Charges	Tarif
<b>Cession fonds de commerce</b>				
	Prix de vente inférieur 25 000€	Forfait	Vendeur	5 000€
	Prix de vente compris entre 25 000€ et 50 000€	Forfait	Vendeur	7 500€
	Prix de vente compris entre 50 001€ et 100 000€	Forfait	Vendeur	10 000€
	Prix de vente supérieur à 100 000€	Prix de vente	Vendeur	10%
<b>Cession murs commerciaux</b>				
	Prix de vente inférieur à 100 000€	Forfait	Vendeur	7 500€
	Prix de vente supérieur à 100 000€	Prix de vente	Vendeur	10%

LOCATION	Commercialisation (étude de marché, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux d'entrée)	Loyer annuel HT	Bailleur et/ou Preneur
	Rédaction d'un bail (hors commercialisation)	Forfaitaire	Demandeur
	Rédaction d'un avenant au bail	Forfaitaire	Demandeur
	Rédaction d'un acte de renouvellement	Loyer annuel HT	Demandeur
	Accompagnement à la négociation du loyer lors du renouvellement	Loyer annuel HT	Bailleur
	Négociation et rédaction d'un bail à construction	Forfaitaire	Preneur
	Dossier d'évaluation locative	Forfaitaire	Demandeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.  
La délivrance d'une note est obligatoire.

# La gestion locative

Barème maximum en vigueur au 01/07/2025

Prestations	Tarifs
Gestion courante	TTC
<b>Gestion financière :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des avis d'échéance et des quittances</li><li>• Encaissement des loyers et charges</li><li>• Révision périodique du loyer</li><li>• Régularisation des charges</li><li>• Paiement des charges, contrats, impôts et taxes</li><li>• Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers</li></ul>	8,00 % des sommes encaissées
<b>Gestion administrative :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement du préavis locataire</li><li>• Gestion d'une procédure amiable</li><li>• Gestion des assurances</li></ul>	
<b>Gestion technique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place et gestion des contrats de prestataires</li><li>• Demande de devis, suivi de la maintenance et des travaux d'entretien courant</li></ul>	
Prestations annexes	
Audit technique ou contrôle périodique	vacation horaire*
Gestion et suivi d'une procédure contentieuse (hors lots en GLI)	390,00€
Frais de mise en demeure (hors lots en GLI)	48,00€
Frais de clôture de dossier	95,00€
Représentation aux assemblées générales	180,00€
Suivi des travaux (hors entretien courant)	5% des travaux
Suivi des sinistres	5% de l'indemnité

\*Vacation horaire : 72,00€/h



## À savoir

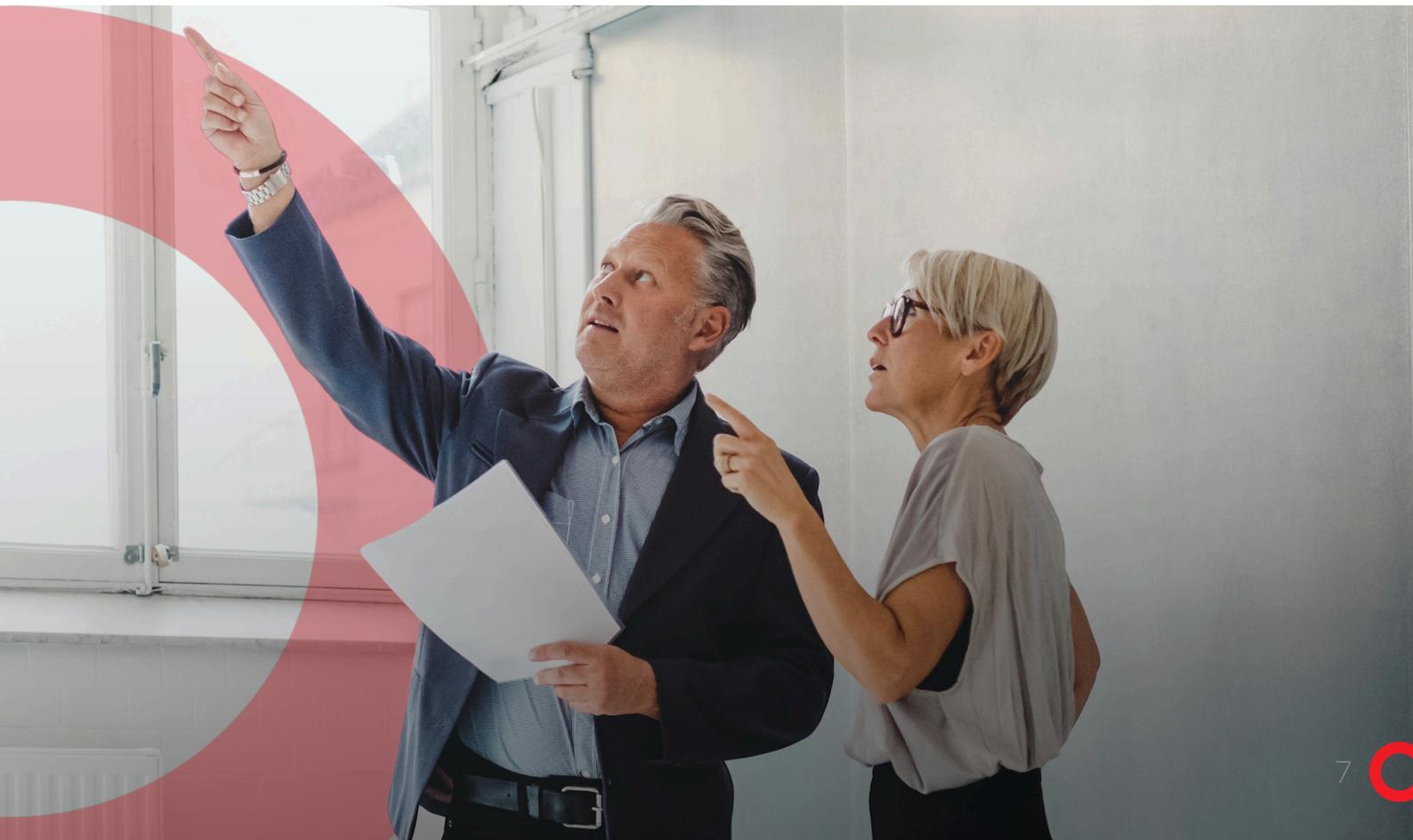
### Honoraires de gestion et déduction des revenus fonciers

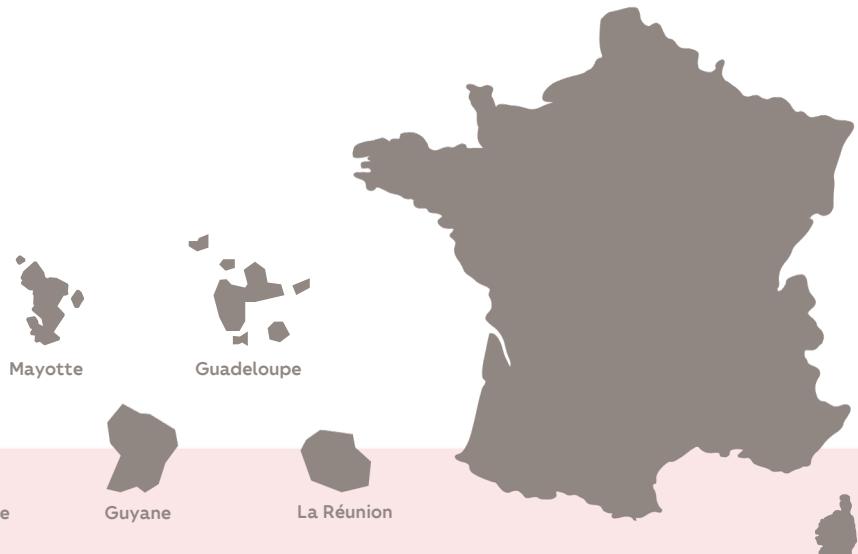
Les contribuables qui relèvent du régime réel d'imposition des revenus fonciers peuvent déduire, sous certaines conditions, les dépenses qu'ils réalisent au titre de l'administration et de la gestion des immeubles qui procurent des revenus imposables dans la catégorie des revenus fonciers. L'article 31 du code général des impôts autorise la déduction des frais de rémunération, honoraire et commission versés à un tiers pour la gestion des immeubles.

# Les prestations annexes

Barème maximum en vigueur au 01/07/2025

Prestations	Tarif
<b>Garantie des Loyers Impayés (GLI) - Locaux d'habitation :</b> • Impayés couverts dans la limite de 90 000€ • Protection juridique à concurrence de 16 000€ • Détérioration immobilière à hauteur de 10 000€ • Frais de contentieux : illimités	2,5% du loyer CC
<b>Garantie des Loyers Impayés (GLI) - Locaux commerciaux/professionnels :</b> • Impayés couverts dans la limite de 12 mois de loyers • Frais de contentieux : illimités	4,00% du loyer CC
<b>Caution ORPI - Locaux d'habitation :</b> • Impayés couverts dans la limite de 90 000€ • Frais de contentieux : illimités	Réglée par le locataire
<b>Rapport d'expertise certifié C.N.E</b> (valeur vénale, pathologies du bâtiment, réception de chantier, ...)	Sur devis





Le réseau Orpi c'est

**1 350 AGENCES EN FRANCE**



MEILLEUR AGENCE DE FRANCE 2021  
AGENCE RÉUSSITE OR TRANSACTION DE 2020 À 2025  
AGENCE REUSSITE OR GESTION 2025